



Les résultats ci-dessous présentent l'état des performances d'élevage des lots d'huîtres creuses suivis par CAPENA sur 14 parcs du littoral charentais. Un suivi saisonnier est réalisé de la mise à l'eau de début d'année jusqu'à la **fin de l'année d'élevage** (début décembre pour les huîtres en 3<sup>ème</sup> année d'élevage et fin janvier pour celles de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année). Les derniers échantillonnages ont été réalisés le **24/01/2022**. Ce document est une synthèse du rapport annuel de l'année 2021.

**Tableau 1 : Taux de mortalité (% ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) cumulés des lots d'huîtres de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année (valeurs en gras) en fin d'année 2021. Les valeurs de référence correspondent à 27 années de suivi pour les huîtres de 1<sup>ère</sup> année (1994-2020) et à 21 années de suivi pour les huîtres de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année (2000-2020). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.**

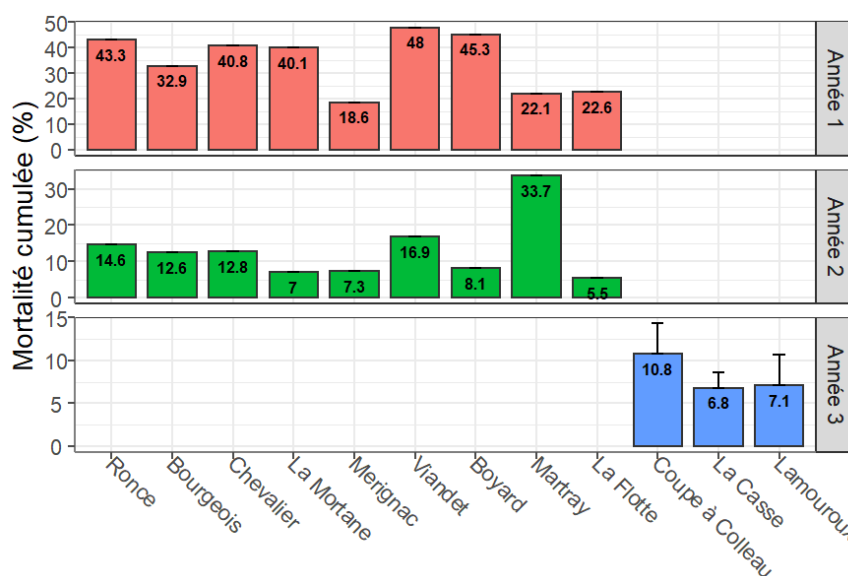
	Mortalité		Croissance	
<b>1<sup>ère</sup> année</b> sur parcs de demi-élevage	<b>34,9 %</b> (Référence = 58,1 %)	↘	<b>+14,9 g</b> (Référence = +18,1 g) <b>Poids individuel = 15,9 g</b>	↘
<b>2<sup>ème</sup> année</b> sur parcs de demi-élevage	<b>13,2 %</b> (Référence = 15,7 %)	↘	<b>+19,2 g</b> (Référence = +23,9 g) <b>Poids individuel = 39,7 g</b>	↘
<b>3<sup>ème</sup> année</b> sur parcs de pousse	<b>8,2 %</b> (Référence = 15,8 %)	↘	<b>+27,2 g</b> (Référence = +26,1 g) <b>Poids individuel = 70,4 g</b>	↔

## I. Mortalité

La mortalité des **naissains** à l'issue de leur 1<sup>ère</sup> année d'élevage a atteint **35 %**, valeur largement inférieure à celle de référence de (58 %). Les pertes ont toutes été inférieures à 50 % sur l'ensemble des parcs suivis. Les parcs de l'île de Ré et de *Mérignac* ont les plus faibles pertes, situées autour de 20 %. Les autres parcs affichent des mortalités variant entre 33 % à *Bourgeois* et 48 % à *Viandet*.

Pour les **huîtres de 2<sup>ème</sup> année**, la mortalité annuelle a atteint **13,2 %** et est inférieure à la valeur de référence (16 %). Le parc de *Martray* a montré une mortalité anormalement élevée de 33 %, celles des autres parcs n'excédant pas 17 % (*Viandet*) pour cette classe d'âge.

Les **huîtres en 3<sup>ème</sup> année** d'élevage ont connu une mortalité annuelle de **8,2 %**, deux fois plus faible que la valeur de référence. La mortalité a varié entre **11 %** à *la Coupe à Colleau* et **7 %** à *La Casse*.

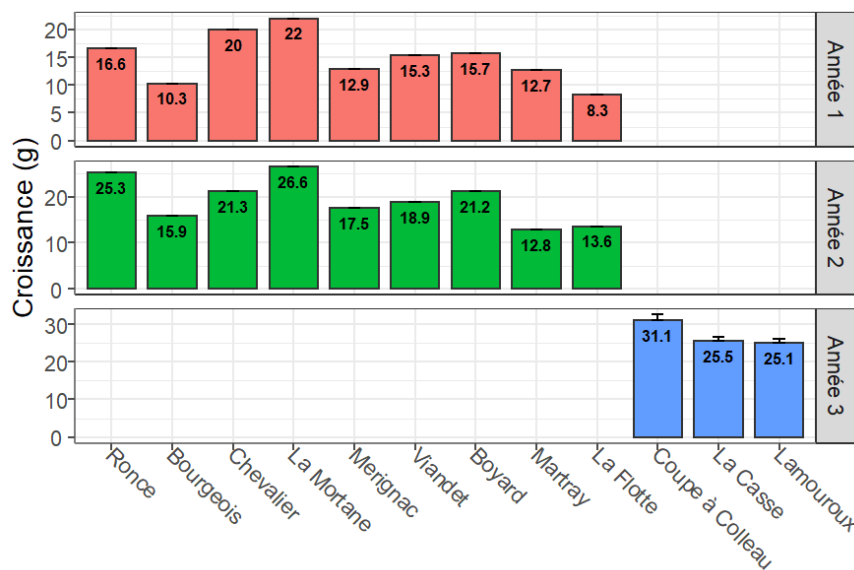


## II. Croissance

La croissance des **naissains** a été inférieure à celle des années précédentes (**+15 g** en référence à +18 g). Les croissances maximales ont été atteintes aux parcs de *Chevalier* et *La Mortane* (croissances **supérieures ou égales à +20 g**).

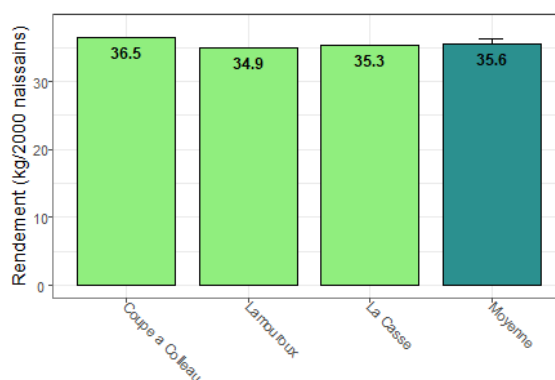
En **2<sup>ème</sup> année d'élevage**, la croissance annuelle a été de **+19 g**, également en dessous de la valeur de référence. Le gain de poids a fluctué entre **+13 g** à *Martray* et **+27 g** à *La Mortane*.

A l'issue de leur cycle d'élevage, les **huîtres de 3<sup>ème</sup> année** ont montré des performances de croissance équivalentes à la référence, avec **+27 g**, atteignant un poids unitaire final de **70 g** en novembre 2021.



## III. Rendement d'élevage et parcours zootechniques

Le lot de naissain capté en 2018, puis élevé à partir de mars 2019, a achevé son cycle d'élevage tri-annuel. Le rendement d'élevage calculé à l'issue du cycle complet en Charente-Maritime a atteint une valeur moyenne de **35,6 kg/2000 naissains** initialement. Le parc de *Lamouroux* a été moins performant lors de la phase de finition que les deux autres. A la fin de l'année 2021, la quantité de **huîtres spéciales de calibre 3** produite était de 29 huîtres par poche de 180 individus en 3<sup>ème</sup> année d'élevage, soit l'équivalent de 2,194 kg/poche de spéciales en calibre 3.



A partir des résultats de rendement, il a été estimé que pour produire 1 tonne d'huîtres au terme de ces 3 années d'élevage, il était nécessaire de mettre en élevage au moins **56 100 naissains en 2019**. En se référant au suivi du captage d'huîtres creuses réalisé en 2018 par CAPENA, un nombre moyen de 15 cordées de 48 coupelles était nécessaire pour obtenir à terme 1 tonne d'huîtres creuses.

Le parcours zootechnique optimisé aurait été : la **1<sup>ère</sup> année de demi-élevage à Mérignac** (2019 ; meilleure survie), la **2<sup>ème</sup> année à Martray** (2020 ; meilleure croissance) puis la phase de **finition sur le parc de pousse de la Coupe à Colleau** (2021 ; meilleur rendement). Ce parcours aurait permis d'obtenir un rendement d'élevage de **51,8 kg/2000 naissains**. Pour obtenir 1 tonne d'huîtres creuses, une mise à l'eau de 38 600 naissains aurait été nécessaire.